







































l'ancienne canalisation à 7 km de distance du sanctuaire, c'est-à-dire à 5 km environ de la digue près de la centrale.

**b. Sources d'archive**

Quand Dunand rédigeait son article, des documents cadastraux et des cartes du réseau hydraulique étaient disponibles, documents qu'il serait profitable d'utiliser encore aujourd'hui<sup>25</sup>. Pendant cette phase de notre recherche, il nous a malheureusement été impossible de les repérer et d'en tirer les informations pertinentes; nous nous proposons par conséquent d'approfondir l'enquête dans le futur. Pour l'instant, nous avons profité aussi bien de la carte fournie par M. Dunand, que des cartes de l'armée libanaise où, comme on l'a déjà remarqué, toutes les informations tirées des cartes cadastrales et du Service des Eaux, antérieures à l'année 1968, ont sans doute convergé.

**c. Sources orales**

En ce qui concerne ce type de documentation, l'on doit forcément renvoyer aux témoignages recueillis à propos de l'inscription de l'Awali. On peut y ajouter quelques détails qui ne sont pas dépourvus d'intérêt pour le sujet traité ici.

Il faudra rappeler que des fonctionnaires qui ont travaillé avec Chéhab et Dunand ont raconté que l'Emir n'avait jamais communiqué à l'archéologue français l'existence du rocher inscrit sur la rive du fleuve. Au contraire, des témoignages unanimes attestent que Chéhab interdisait à l'époque à tout le monde l'accès à la zone de l'inscription, y compris à ses collaborateurs les plus proches.

Ce détail nous semble fournir une explication adéquate du fait que Dunand ne connaissait pas l'inscription de l'Awali et, par conséquent, de son silence à propos de la digue et du segment de canal qui se trouve dans cette zone. Son ignorance de cette prise d'eau explique aussi, selon nous, sa proposition de localiser le point de départ de la canalisation à 7 km en amont du fleuve.

**d. Reconnaissance sur le terrain**

Comme on vient de le remarquer, notre recherche s'est fondée sur une comparaison entre la *Carte du Liban 1:20.000*, établie conjointement par l'Armée Libanaise (Direction des Affaires Géographiques et Géodésiques) et l'Institut Géographiques National Français 1962/63 (Fig. 2, supra), et la carte publiée par M. Dunand dans son article de 1984 (Fig. 21).

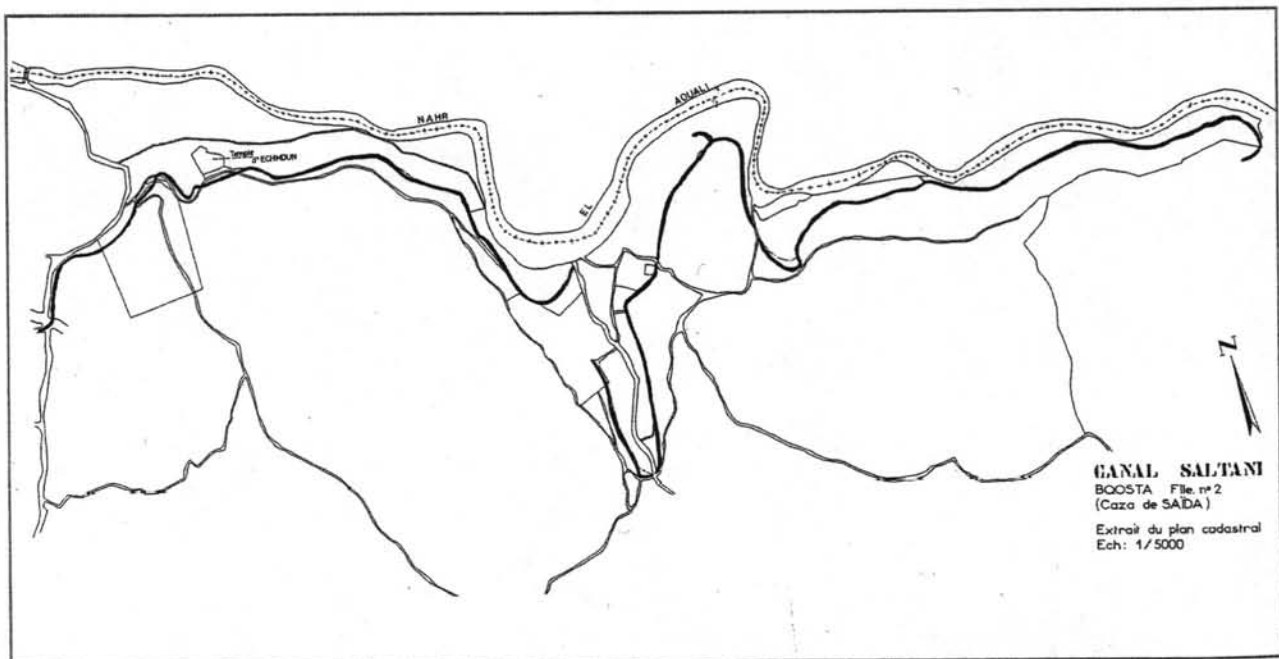


Fig. 21 - Canal Saltani extrait du Plan Cadastral, éch. 1:5000 (M. Dunand, *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 50, 1984. pl. II).









## Notes

1- Nom moderne de l'ancien fleuve *Bostrenus* (Den. Pér. 917), appelé aussi «Asklépios» par Antonin de Plaisance au VI<sup>e</sup> siècle apr. J.C.: «A Beritho venimus Sidonem, quae ex parte ruit et ipsa adheret Libano; homines in ea pessimi. Illic currit fluuius Asclepius et fons unde surgit stab»: Antonius Placentinus, dans C. Milani, *Itinerarium Placentini. Un viaggio in Terra Santa del 560-570 d.C.*, Milano 1977, p. 99.

2- Le but de cette recherche, qui est encore en cours, est double. D'une part, il s'agit de l'étude et de la publication des inscriptions inédites dans un volume hors série de BAAL. (*Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises*); de l'autre, de la constitution d'un catalogue général des inscriptions en langue phénicienne qui se trouvent actuellement au Liban.

3- Cf. KAI 14,17.

4- Sur les épigraphes de ce roi, cf. C. Bonnet – P. Xella, «Les inscriptions phéniciennes de Bodashtart, roi de Sidon», dans M.G. Amadasi Guzzo – M. Liverani – P. Matthiae (éds.), *Da Pyrgi a Mozia. Studi sull'archeologia del Mediterraneo in memoria di Antonia Ciasca* (Quaderni di "Vicino Oriente", 3/1), Roma 2002, pp. 93-104.

5- Voir l'état de la question chez P. Xella – J.-Á. Zamora, «L'inscription phénicienne de Bodashtart in situ à Bostan esch-Scheikh (Sidon) et son apport à l'histoire du sanctuaire», dans *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, 121, 2005, pp. 119-129.

6- R.A. Stucky, sous presse.

7- P. Xella – J.-Á. Zamora, «Une nouvelle inscription de Bodashtart, roi de Sidon, sur la rive du Nahr al-Awwali près de Bustan esh-Sheikh», dans BAAL. (*Bulletin d'Archéologie et d'Architecture Libanaises*), 8, 2005, p.273-300.

8- Voir l'étude mentionnée à la note précédente.

9- M. Chéhab, «Découvertes phéniciennes au Liban», dans *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, vol. 1, Roma 1983, pp. 165-172.

10- Id., p. 171.

11- L'inscription est tout à fait différente des autres, à commencer par la présence de la formule de datation et la mention de travaux spécifiques, différents de ceux qui sont déjà attestés et peut-être déjà achevés par le roi à une autre époque de son règne. En se fondant sur les informations de Chéhab, J. Elayi remarquait que « (...) ces travaux sont sans doute postérieurs au premier réaménagement du temple

mentionné dans le groupe B dans la mesure où ils étaient moins prioritaires, mais on ignore s'ils eurent lieu avant ou après le deuxième réaménagement du temple. La date est précieuse car elle indique un *terminus post quem* pour la durée du règne de Bodashtart» (J. Elayi, *Sidon, cité autonome de l'empire perse*, Paris 1989, p. 56).

12- L'on doit cette information au Professeur Rolf A. Stucky, auquel nous savons gré aussi pour toute une série de renseignements très utiles.

13- Voir à ce sujet le commentaire détaillé de P. Xella – J.-Á. Zamora, cit. à la note 7.

14- Voir *infra*. Les informations concernant la construction de cette centrale, inaugurée le 9.9.1968, se trouvent entre autres dans J.G. Chami, *Le mandat Charles Héluou (1964-1970)*, Tome 5 du «*Le Mémorial du Liban*», Beyrouth 2004, p. 159-160 et p. 178.

15- M. Dunand, «La source Ydlal dans le temple d'Echmoun à Sidon», dans *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 50, 1984, pp. 147-154 et Pls. I-II.

16- Voir *supra*, n. 14.

17- Au cours de notre prospection, on nous a signalé l'existence (à peu près dans la zone de la Fig. 9) de prétendues «inscriptions arabes» d'époque indéterminée, que nous n'avons pas repérées.

18- Cette proposition remonte à Ch. Torrey, «A Phoenician Royal Inscription», dans *Journal of the American Oriental Society* 23, 1902, pp. 156-173, en particulier p. 167, et demeure une interprétation pourvue de sérieux fondement.

19- Une étude récente a été consacrée au problème de l'utilisation de l'eau dans les sanctuaires phéniciens par E.M.C. Groenewoud, «Use of Water in Phoenician Sanctuaries», dans *Ancient Near Eastern Studies* 38, 2001, pp. 139-159, où l'on donne un panorama de la question. Voir aussi, plus en général, H.-D. Bienert – J. Häser (éds.), *Men of Dikes and Canals. The Archaeology of Water in the Middle East. International Symposium held at Petra, Wadi Musa (H.K. of Jordan) 15-20 June, 1999*, Rahden/Westf. 2004, en particulier la contribution de K. Lembke, «The Relevance of Water in Religious Worship of Ancient Egypt and the Middle East», pp. 301-307.

20- Voir *supra*, note 15.

21- M. Dunand, art. cit., p. 151. Il s'agit en réalité d'un angle de la canalisation principale, qui s'ouvre en direction du temple, voir le plan du sanctuaire publié par Dunand, «Le temple d'Echmoun à Sidon. Essai de chronologie», dans *Bulletin du Musée de Beyrouth* 26, 1973, fig. 1, p. 13. Voir *infra*, Fig. 23.







